

A propos du port du masque et de la vaccination dans nos dojos (École européenne d'aïkido traditionnel - Dojos 54)



La question du port du masque et de la vaccination mérite d'être posée dans la pratique de notre art martial au sein de nos dojos.

Tout d'abord, le port du masque est-il conseillé voire exigé pendant notre pratique ?

Nous répondrons que, non seulement il n'est ni conseillé et encore moins exigé, mais il n'est tout simplement pas autorisé.

Et c'est justement parce que le masque représente plusieurs dangers pour nos pratiquants que nous ne l'autorisons pas dans nos dojos.

Principalement, le masque, tel qu'il est conçu et porté aujourd'hui, constitue une protection totalement illusoire contre les virus ; on peut d'ailleurs lire en toute lettre sur les conditionnements des fabricants que ces masques ne protègent pas contre les coronavirus.

Plus grave encore, la faune bactérienne et tous les micro-organismes contenus dans la bouche (dont les éventuels corona virus), qui sont normalement dispersés par le phénomène de respiration, se trouvent concentrés dans un environnement saturé en CO₂, propice à leurs développements. Il est bien illusoire de penser qu'ainsi, on ne projettera pas de particules contaminantes, rien qu'en les enfermant.

Plus préoccupant, quand on sait avec certitude que les contaminations sont essentiellement manu-portées, c'est à dire propagées par les mains et les contacts, plutôt qu'aériennes (la dispersion des virus dans l'air, surtout dans un milieu correctement ventilé, ne se fait pas avec une concentration telle que ces derniers représentent un risque de morbidité significatif)...

Or, toutes les personnes qui ont porté un masque savent combien ce dernier représente une gêne, engendrant des manipulations fréquentes pour le réajuster, pour se gratter ... la contamination des mains par une concentration importante de virus, se réalise ainsi au détriment de la « protection » dont on croit bénéficier. Et lorsqu'on dit je porte un masque pour protéger les autres, on réalise tout simplement l'inverse en touchant des surfaces immédiatement après avoir touché son masque. Et ceci sans parler des changements improbables de masques toutes les 2/4h selon activité et températures extérieures ...

Le masque représente une protection illusoire qui, dans la réalité, accentue les risques de contamination. Et ceci sans parler du fait qu'il entraîne une hypo oxygénation dont les

conséquences sanitaires mériteraient d'être honnêtement analysées par des médecins dignes de ce nom.

Ceci dit, sans vouloir rentrer dans une polémique sur la justesse des arguments développés ici, appliquons le principe de précaution, qui veut que lorsqu'il existe un doute sur l'efficacité d'un produit touchant notamment à la sécurité des personnes, on doit suspendre son utilisation et trouver une alternative raisonnable pour cette même protection.

Nous nous en remettons ainsi au bon sens qui avait cours avant cet emballement médiatico-sanitaire ; lorsqu'un de nos pratiquant présente des symptômes (tels que nous les avons décrit dans notre protocole sanitaire) laissant penser à une atteinte virale (de la fièvre, une toux inhabituelle, une fatigue inhabituelle, un essoufflement inhabituel quand je parle ou quand je fais un petit effort, des douleurs musculaires et/ou des courbatures inhabituelles, des maux de tête inexpliqués, une perte de goût ou d'odorat, des diarrhées inhabituelles...), il ne vient pas au dojo et ne peut revenir que lorsqu'il présente à son professeur toutes les garanties sanitaires nécessaires (cf protocole).

Le port du masque pourrait inciter une personne, présentant de faibles symptômes à venir quand même pratiquer, en se sentant protégé et protégeant. Dans notre cas, pas de tolérance ni d'exception au prétexte d'un masque : quand on a des symptômes, on en informe le professeur du dojo et on reste chez soi. Nous croyons au sens des responsabilités de nos élèves ; par contre, nous ne voulons pas qu'en toute bonne foi, un de nos pratiquant légèrement symptomatique, vienne pratiquer en pensant protéger ses collègues avec un système défaillant.

Il en est de même pour la vaccination. Alors qu'une campagne médiatique sans précédent, laisse penser à toute les personnes, qu'avec le vaccin, elles vont pouvoir « revivre normalement comme avant », on sait manifestement qu'il n'en est rien et qu'elles peuvent toujours être contaminées et contaminantes d'où le maintien, apparemment contradictoire, des gestes barrières et des protocoles sanitaires encore en vigueur.

Le fait d'être vacciné peut induire des comportements à risque et nous ne tiendrons pas compte de ce « passeport » vers une vie « normale » ; au contraire, conformément au principe de précaution, nous demanderons à nos élèves, qu'ils soient vaccinés ou pas, de signaler obligatoirement tous symptômes évoquant une atteinte morbide et prendrons, sans concession, les mesures d'éloignement temporaire du dojo.

L'été est là et les virus d'hiver s'en vont vers des latitudes plus propices ; c'est ce que nous constatons aujourd'hui. Mais comme tous les ans, depuis que le monde est monde, les virus reviennent avec le retour des frimas. Certains étant plus nocifs, notamment pour les populations qui ne disposent pas de défenses immunitaires solides ou qui n'ont pas pu bénéficier de traitements renforçant leurs défenses.

L'affaire des coronavirus n'est pas terminée et elle ne l'a jamais été ; nous vivons des périodes de proliférations virales depuis des millénaires et si l'humanité est toujours là aujourd'hui, c'est qu'elle a su vivre avec son environnement et avec des défenses immunitaires naturellement acquises. Il est probable qu'un contexte de pollution environnementale, de mal bouffe, de sédentarité, de conditions de vie stressantes où la peur intoxique les organismes, où le sommeil est moins réparateur ... etc, ne favorise pas des défenses efficaces et rendent parfois dangereux des micro-organismes ordinairement inoffensifs.

Pour conclure, fidèles aux principes qui régissent la pratique des arts martiaux et notamment l'aïkido, nous travaillons avec des personnes adultes, responsables et conscientes, instruites de leurs droits et de leur devoirs au sein de nos dojos ; nous excluons toute manipulation infantilisante, quelque soit sa motivation, qui contrevient inévitablement aux libertés individuelles et conduit aux inexcusables dictatures.